

PROGRAMME DE FORMATION

TPMR

(Transport de Personnes à Mobilité Réduite)

ÉCOLE DE TAXI HOCINE

Conformément aux obligations demandées à l'article L 6353-1 du code du travail.

La formation Conducteur accompagnateur en Transport de Personnes à Mobilité Réduite est obligatoire pour les transporteurs de personnes à mobilité réduite.

L'ÉCOLE DE TAXI HOCINE YOUSFI vous propose cette formation qui répond aux exigences définies par la Convention Collective des Transports, dans le cadre des accords d'exploitation avec les autorités organisatrices de transports (mairies, groupements de communes, conseils généraux...).

Objectifs :

- Qualifier le personnel opérationnel dont la mission est d'accompagner et de conduire les personnes à mobilité réduite,
- Savoir prendre en compte et connaître les différents types de handicap liés à la mobilité,
- Savoir communiquer en s'adaptant aux différents type de handicap.

Public visé :

Tout public.

Pré-requis :

- Pas de pré-requis

Moyens pédagogiques :

- Supports pédagogiques,
- Présentation diaporamas, Powerpoint
- Intervenants de professionnels qualifiés
- Cas pratiques sur véhicule adapté.
- Exposés, avec vidéo projecteur, discussions, travaux de groupe, exercices pratiques et utilisation du fauteuil roulant, véhicule PMR avec rampe, ascenseur PMR, planche de transfert.

Lieu : 38 rue Paul Belmondo 75012 Paris

Sur site - exclusivement en présentiel

JOUR	Programme (14h)
Jour 1 09h00-12h30 et de 13h30-17h00	Module 1 – Connaissance de la clientèle
	- o Présentation générale des divers types de handicap, - o Prise en compte de l'âge de la clientèle, - o Capacité à accueillir et établir un climat de confiance avec les personnes transportées, - o Prise en compte du public transporté dans l'accueil, l'assistance (accord du 7 juillet 2009 relatif à l'emploi de conducteur accompagnateur), - o Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950).
Jour 2 09h00-12h30 et de 13h30-17h00	Module 2 – Gestes et postures
	Partie Théorique : - o L'ergonomie, - o Principes de sécurité physique et d'économie d'effort, - o Notions d'anatomie, - o Accident du travail, - o Accident de trajet, - o Maladie Professionnelle, - o Statistique par secteur d'activité, - o Coût des arrêts de travail, - o Mécanisme accidentel, - o Prévention des maladies professionnelles (analyse du poste de travail), - o Lombalgie, hernie discale. Partie Pratique : - o Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation, port de charge, - o Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation d'assistance, - o L'assistance à la marche (technique de l'accouder), - o L'assistance à la marche (hémiplégie gauche, hémiplégie droite), - o Rehaussement assis de face, - o Rehaussement assis de dos, - o Assistance à se relever d'un fauteuil, - o Intervention, manipulation et fixation d'un fauteuil dans un TPMR.

Evaluation spécifique validation :

- Evaluation tout au long de la formation
- A l'issue de la formation, l'école de taxi Hocine YOUSFI délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Qualification des formateurs :

Formateur certifié par RED LIFE ACADEMY - Diplôme de *“Formateur spécialisé en Transports de Personnes à Mobilité Réduite”*